

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 31 août 2022

Mobilisation des acteurs régionaux de la prévention autour du message « Zéro alcool pendant la grossesse »

Chaque année, la journée mondiale de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) du 9 septembre 2022 est l'occasion pour l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Coordination Régionale Addictions (COREADD) Nouvelle-Aquitaine et le Réseau Périnatal Nouvelle-Aquitaine (RPNA) de relayer le message de prévention « Zéro alcool pendant la grossesse » auprès des femmes enceintes et de leur entourage pour les sensibiliser aux risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse, notamment pour le développement du cerveau de leur futur bébé. Les professionnels de santé de la région sont invités à se mobiliser pour prévenir ce handicap qui concernerait 1% des naissances¹.

| Des risques souvent minimisés voire méconnus

Quelle que soit la quantité absorbée et quel que soit le type de boisson alcoolisée, la consommation d'alcool pendant la grossesse expose le bébé et perturbe significativement son développement prénatal. En effet, **l'alcool est toxique pour le bébé et peut entraîner de nombreuses complications** : retard de croissance, atteinte du système nerveux central, malformations, etc. Plus tard, il peut aussi rencontrer des difficultés d'apprentissage, des troubles de l'attention et du comportement **pouvant mener au décrochage scolaire et à des difficultés d'insertion sociale**.

Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de déterminer le seuil de consommation d'alcool en-dessous duquel il n'y aurait pas de risques pour le bébé, c'est pourquoi le principe de précaution « zéro alcool pendant la grossesse » est essentiel et s'impose aux futures mamans.

Toutefois, à tout moment de la grossesse, même si le bébé a été exposé à l'alcool, la diminution et l'arrêt de sa consommation par la mère sont bénéfiques pour le développement de l'enfant. Des équipes spécialisées peuvent aider et accompagner avec bienveillance et sans jugement, les femmes en difficulté avec leur consommation.

¹ Haute Autorité de Santé. Troubles causés par l'alcoolisation fœtale : repérage [Internet]. 2013 juillet [cité 8 mai 2022]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-3/troubles_causes_par_lalcoholisation_foetale_reperage-_rapport_delaboration.pdf

Les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF) résultent de l'impact de l'alcool sur le cerveau du bébé durant la grossesse. Il s'agit de troubles neurodéveloppementaux (cognitifs et comportementaux). Parmi eux, on distingue le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) avec des traits faciaux caractéristiques et les TSAF sans distinction physique (= handicap invisible). En tout, on estime **qu'environ 600 000 Français sont atteints par ces troubles** à divers degrés. Ils sont pour la plupart non diagnostiqués. [Pour en savoir plus sur les TSAF, cliquez ici.](#)

| Une nouvelle campagne régionale de prévention « zéro alcool pendant la grossesse »

Afin de sensibiliser les femmes enceintes et leur entourage aux risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse, la **Coordination Ressources Addictions et Grossesse (CRAG)*** met à disposition [des outils de prévention](#) gratuitement. Les acteurs de la périnatalité (maternités, centres périnataux de proximité, PMI, sage-femmes libérales, animateurs de santé prévention, médecins généralistes, etc.) pourront ainsi relayer ce message auprès de leurs patientes durant le mois de septembre et au-delà. Une **exposition itinérante d'information** grand public peut également être mise à disposition des maternités sur demande auprès du RPNA.



Nouveaux outils 2022 !

| Nouveaux outils de sensibilisation pour les professionnels de santé



Un webinar « *Prévenir et dépister les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale* » à destination des professionnels

Le 09/09/22 de 14h00 à 16h00

Avec le **Dr David GERMANAUD**, neuropédiatre à l'hôpital Robert-Debré (AP-HP, Paris) - [inscription obligatoire \(gratuite\)](#)

La 7^e édition du colloque « Addictions & Périnatalité » le 4 octobre 2022 à Bordeaux

[Cet événement gratuit](#) à destination des professionnels de la périnatalité, du champ médical, psychologique et social aura lieu le 4 octobre au CGR Le Français à Bordeaux. Cette 7^e édition aura pour thème « **Contextes de vie et accompagnement de la mère et de l'enfant à naître** ». [Voir le programme.](#)

Intervenants 2022 : Thierry CARDOSO (responsable de l'Unité Périnatalité Petite Enfance à Santé publique France), Chantal BIRMAN (ancienne sage-femme, au cœur du documentaire "*À la vie*"), Myriam CASSEN (psychologue thérapeute familiale et addictologue à l'Institut Michel Montaigne), Sabine BOREL (sage-femme référente RPNA à l'Unité de victimologie du CH de Bayonne) et Isabelle LETOURNEAU (Association pour la Santé Publique du Québec). Les intervenants pourront se tenir disponibles pour des interviews lors de cette journée.



[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE GRATUITEMENT AU COLLOQUE.](#)

Les sites internet crag-na.com et rpna.fr ont par ailleurs fait peau neuve et offrent des contenus, des **nouveaux outils d'aide à la pratique et des tutoriels afin d'accompagner au mieux les professionnels de santé dans le repérage et l'accompagnement des usages et addictions durant la grossesse**. La CRAG organise également des **formations** en distanciel ou présentiel.

| Le projet Cocon

Le projet COCON est une expérimentation article 51 financée par la CNAM et portée par les Réseaux de Périnatalité de Nouvelle-Aquitaine (RPNA), Occitanie et PACA. Le début de l'expérimentation est prévu fin 2022, initialement sur 4 départements pilotes (17, 33, 64 et 87) pendant 2 ans puis sur toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Il vise à suivre, de façon coordonnée, les nouveau-nés présentant des risques de troubles du neurodéveloppement de la naissance à l'âge de 7 ans, et plus particulièrement les nouveau-nés avec une exposition anténatale à l'alcool. Grâce à des consultations spécialisées et à la possibilité de prodiguer des soins précoces, ce projet doit pouvoir améliorer le devenir des nouveau-nés dits « vulnérables » et permettra également la montée en compétence des professionnels sur le dépistage précoce des TND et le renforcement du maillage territorial.

Contact RPNA

05 56 79 98 51

contact@rpna.fr

www.rpna.fr

Contact COREADD

Macha CAMBIER - 06 33 64 03 61

Céline BIOT - 06 15 67 96 11

contact@crag-na.com

www.crag-na.com



*L'ARS Nouvelle-Aquitaine finance le projet CRAG (Coordination Ressources Addictions et Grossesse), porté par la COREADD (association néo-aquitaine d'accompagnement des professionnels de santé dans le champ des addictions) en partenariat avec le RPNA (réseau régional de santé en périnatalité). Ses missions sont centrées sur la prévention, la coordination et la formation autour des addictions et de la grossesse, pour faciliter leur repérage et leur prise en charge en soins premiers.